
Séance du lundi 11 septembre 2023

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 05/09/2023

Présents : 11

L'an deux mille vingt-trois et le onze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 14

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Claude SANTORO

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

Représentés: Anthony LOPEZ, Alda PENELA, Chantal ROLLAND

Excusés:

Absents: Sylvain RIVIER

Objet: Subventions Associations non inscrites au Budget - DE_2023_881

Madame le Maire explique aux conseillers municipaux que suite à une erreur informatique, deux associations, pour lesquelles des subventions avaient été accordées, n'ont pas été inscrites sur le budget. Il convient donc de délibérer à nouveau sur l'octroi des subventions pour les associations suivantes:

- Association des parents d'élèves de HOMPS pour un montant de 500€
- Les Hompsois en 4L pour un montant de 500€

Ayant oui l'exposé de Madame Le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE l'attribution des subventions aux associations telles que récapitulées**
- **DIT que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget**

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le mardi 05 septembre 2023

Madame le Maire

Béatrice BORT

